26 mars 1962 : Le jour où De Gaulle ordonne d'assassiner des Français

PUBLIÉ PAR MANUEL GOMEZ LE 25 MARS 2019

Depuis que le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont pris la décision de faire appel à l'armée française afin d'assurer la

sécurité de certains bâtiments officiels, de nombreux « soi-disant » historiens, éditorialistes et journalistes nous apportent « leurs précisions » sur « La dernière fois que l'armée a tiré sur la population française, en France ».

Bien entendu il n'est pas question de signaler les quelquefois où les forces armées de sécurité se sont trouvées devant l'obligation de tirer sur des émeutiers armés, des terroristes, qui les attaquaient, notamment dans les TOM (Territoires d'Outre-Mer).

Mais la dernière fois où l'armée française a reçu l'ordre de tirer, en France, sur une population française qui défilait pacifiquement et sans armes, c'est le :

26 mars 1962 : Le jour où De Gaulle ordonne d'assassiner des Français

De Gaulle voulait absolument rejeter toute la responsabilité du non-respect des «Accords d'Evian» sur l'action de l'OAS et pour cela il a recouru à la force des armes et fait ouvrir le feu sur une population désarmée qui ne souhaitait que rester française.

Le 26 mars 1962, une manifestation pacifique partait du Boulevard Lafferrière pour se diriger par la rue d'Isly vers le quartier de Bab-el-Oued, objet d'un blocus par les forces de l'ordre (CRS et Gendarmes).

Leurs seules armes étaient de l'alimentation, du pain, du lait, de l'eau.

Interdits d'aller plus avant, les manifestants étaient bloqués sur la place, entre le lycée Bugeaud et la caserne Pélissier.

Ils rebroussaient alors chemin, toujours pacifiquement, pour revenir sur le plateau des Glières. Bien entendu personne n'était armée, cela était absolument impossible compte tenu de l'état de siège dans lequel se trouvait Alger.

Le rassemblement atteignait la Grande Poste lorsqu'une rafale partait d'un fusil mitrailleur mis en batterie au dernier étage du 64 de la rue d'Isly.

Une deuxième rafale meurtrière déchaînait l'enfer.

Les tirailleurs algériens complètement affolés tiraient sur tout ce qui bougeait : vers les toits, sur la foule, ce fut une tuerie. Des tirs sans sommation qui ont duré près de douze minutes.

Le bilan officiel sera de 46 morts et 200 blessés, mais le bilan réel (je l'ai constaté personnellement en me rendant à la morgue de l'hôpital de Mustapha, où les corps étaient empilés à même le sol, nus, et ne seront pas rendus à leur famille) d'environ 80 tués.

Chez les tirailleurs il n'y eut que dix blessés, victimes de balles perdues, et un seul mort, *(abattu par un officier alors qu'il tentait d'achever une femme blessée étendue sur la chaussée).*
Un second rapport militaire fera état d'une centaine de morts et de plus de 200 blessés.

La vérité « officielle » sur ce massacre programmé n'est toujours pas reconnue par les différents gouvernements français et il serait étonnant qu'elle le soit un jour.

Une certitude, ce massacre de la rue d'Isly et, par conséquent l'objectif de cette manœuvre, était la fracture totale entre les Français d'Algérie et l'armée métropolitaine, promise dorénavant au service de l'ALN. De Gaulle avait atteint son but.

**La preuve directe de l'organisation par le gouvernement français, donc par De Gaulle en personne, du massacre des innocents le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger nous est apportée par CHRISTIAN FOUCHET qui, rappelons-le, était Haut-commissaire en Algérie ce 26 mars 1962, et ministre de l'intérieur du 6 avril 1967 jusqu'au 31 mai 1968 où il est limogé par De Gaulle.

Voici le témoignage et l'aveu de CHRISTIAN FOUCHET le 28 octobre 1969 :

J'en ai voulu au général de m'avoir limogé au lendemain de mai 1968. C'était une faute politique. De GAULLE m'a reproché de ne pas avoir maintenu l'ordre en mai 68.
« Vous n'avez pas osé tirer », m'a-t-il dit.

« J'aurais osé s'il l'avait fallut » – lui ai-je répondu – *« Souvenez-vous de l'Algérie et de la rue d'Isly. Là j'ai osé et je ne le regrette pas parce qu'il fallait montrer que l'armée n'était pas complice de la population algéroise. »*

Jean Mauriac « L'Après De Gaulle – notes confidentielles 1969/1989 – page 41

Ce même mois de mai 68, De Gaulle lançait à Pompidou une phrase qui résumait toute sa carrière :

Mais, Pompidou, figurez-vous que j'ai passé ma vie à tirer contre des Français.

Rapporté par Edouard Balladur à Daniel Rondeau, auteur de « Vingt-ans et plus – journal 1991/2012

D'ailleurs, toujours en mai 1968, lors de « sa fuite » à Baden-Baden, De Gaulle avait « demandé » au général Massu de préparer son régiment à intervenir à Paris afin d'en finir avec « les émeutiers » et les syndicats. Ce que Massu a refusé énergiquement, connaissant De Gaulle mieux que quiconque.

Dès le cessez le feu proclamé le 19 mars 1962, l'armée française, sur les ordres de De Gaulle et de quelques officiers supérieurs, les généraux Katz, Debrosse et Ailleret, a perdu son honneur car elle n'a pas éprouvé le moindre état d'âme quand il a fallu tirer sur des français qui défendaient une terre française à Alger et ne s'est pas opposée au massacre, par l'ALN, de près de 3000 français à Oran.

Honneur aux officiers de notre armée qui ne se sont pas parjurés.
Le général de Pouilly, un fidèle parmi les fidèles à De Gaulle, n'hésitera pas à écrire

J'ai choisi la discipline mais choisissant la discipline, j'ai également choisi avec mes concitoyens et la Nation Française la honte d'un abandon et, pour ceux qui n'ayant pas supporté cette honte et se sont révoltés contre elle, l'Histoire dira peut-être que leur crime est moins grand que le nôtre.

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Manuel Gomez pour Dreuz.info.